

LE GRAND FIGEAC

Automne 2020

www.grand-figeac.fr

CONSTRUCTION DE LA CRÈCHE DE CARDAILLAC

Les travaux sont lancés



ÉCONOMIE - EMPLOI

**Le Grand-Figeac aux côtés
des opérateurs économiques**

TRANSPORT - MOBILITÉ

**Le Transport à la Demande
fait peau neuve**

CULTURE - PATRIMOINE

Découvrez l'Astromobile !

LE GRAND FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

06 07 56 28 41

pub.vision@orange.fr

LE GRAND FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

06 07 56 28 41

pub.vision@orange.fr



en Une : La future crèche de Cardaillac ©Arkhidéa Atelier d'architecture

Une publication éditée par le Grand-Figeac

Directeur de la publication
Vincent Labarthe

Rédaction/Photos
Grand-Figeac et
Mairie de Figeac

Publicité
Pub Vision
Tél. : 06 07 56 28 41

Conception / Maquette
MCV Communication

Impression
Maugein Imprimeurs Corrèze

Dépôt légal : novembre 2020

Ce numéro a été tiré à 22700 ex.
Imprimé sur papier PEFC
(PEFC / 10-31-3162).



Grand-Figeac
Maison des services publics
intercommunaux
35 allée Victor Hugo
46100 Figeac
Tél. : 05 65 11 22 76
secretariat.general@grand-figeac.fr
www.grand-figeac.fr

Rejoignez-nous sur Facebook
@GrandFigeac

Marchés publics consultables sur
www.grand-figeac.fr
(page d'accueil - rubrique
marchés publics)

Les bureaux sont ouverts au
public du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30
et de 14h00 à 17h30



Nous apprenons et restons mobilisés pour le territoire

Nous le redoutions et sans ignorer que cela arriverait tôt ou tard, un second confinement a été décrété au niveau national pour ralentir à nouveau la progression de l'épidémie de COVID19.

Depuis mars 2020, l'ensemble de la population du Grand-Figeac vit au rythme du virus, nous ne pouvons que l'admettre, sans nous résigner. Bien entendu, l'impact de cette crise touche directement notre économie : visible sur le secteur aéronautique,

cette crise a touché aussi durement d'autres secteurs économiques importants du territoire : l'agroalimentaire, le tourisme, la mécanique, l'artisanat, les services à la personne. Tous font face à la crise.

Si la période estivale a permis au plus grand nombre, entreprises comme habitants, de reprendre leur souffle, le second confinement atteint plus fortement le commerce, particulièrement le commerce de proximité.

Le Grand-Figeac s'est associé aux Départements du Lot et de l'Aveyron, à la Région Occitanie et à l'État afin de bâtir rapidement des dispositifs de soutien, de les faire évoluer sur ces derniers mois et de mettre des moyens humains et financiers au service de l'économie du territoire.

Cette crise est une mise à l'épreuve, elle est aussi révélatrice de notre capacité à la dépasser, à imaginer le territoire de demain et à bâtir ensemble les conditions du rebond. C'est ce à quoi le Grand-Figeac, ses entreprises et ses partenaires s'emploient : Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences territorialisée, dispositifs de soutien, services publics maintenus, nouvelles technologies au service du commerce et des services à la personne sont une partie de la réponse.

À l'aube de 2021, les élus du Grand-Figeac restent totalement mobilisés pour le territoire. Nous avons appris de cette crise, nous avons su réagir collectivement et nous saurons relever les défis qui nous attendent.

Vincent LABARTHE
Président du Grand-Figeac

SOMMAIRE

AUTOMNE 2020

ÉCONOMIE - EMPLOI / 4

Le Grand-Figeac aux côtés des opérateurs économiques du territoire / 4
Fab'lab du Grand-Figeac / 4

TRANSPORT – MOBILITÉ / 6

Le Transport À la Demande fait peau neuve / 6

PETITE ENFANCE / 9

Crèche de Cardaillac / 9

URBANISME / 10

Diagnostic du PLUi / 10

CULTURE - PATRIMOINE / 12

Découvrez l'Astromobile ! / 12
Assises de la Culture du Grand-Figeac / 12
Parcours découverte des métiers du livre / 13
Itinéraire artistique #DÉCONNECTÉS ? / 13

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC / 14

Le Grand-Figeac équipe ses E.R.P. de défibrillateurs / 14

SERVICES PUBLICS / 15

La Maison des Services au Public du Haut-Ségala devient « France Services » / 15

AGENTS / 16

Léa Boller, chargée de mission affaires juridiques / 16
Romain Bories, technicien de voirie / 16

TRIBUNE / 17

Tribune libre / 17
Libre expression des élus minoritaires / 18

LE GRAND-FIGEAC AUX CÔTÉS DES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE

Des mesures de soutien aux entreprises

Dans le cadre des mesures d'urgence sanitaire, économique et solidaire, liées à la COVID-19, des dispositifs ont été mis en place notamment par l'Etat et la Région Occitanie à destination des opérateurs économiques. Compétent en matière économique, le Grand-Figeac a décidé lors du Conseil Communautaire réuni le 23 juin dernier, de compléter ces aides par trois mesures destinées à soutenir l'économie locale :

- **Aide supplémentaire de 30 % de l'aide de la Région** dans le cadre du Fonds de Solidarité National Occitanie, volet 2 bis. Dans ce cadre, **203 entreprises ont été aidées par le Grand-Figeac** ou sont en passe de l'être, pour un montant global de 125 250 €
- **Contribution au fonds régional L'OCCAL** (voir encadré)
- **Report de loyers et mise en place d'échéanciers** pour faciliter la trésorerie des entreprises hébergées dans les locaux du Grand-Figeac

Les élus du Grand-Figeac ont également décidé d'accorder le **dégrèvement exceptionnel des deux tiers du montant de la CFE pour 2020**, au bénéfice d'entreprises de certains secteurs d'activité (tourisme, hôtellerie, restauration, sport, culture, transport aérien, événementiel), selon les modalités fixées par la loi de finances rectificative.

L'ensemble de ces dispositifs représente pour le Grand-Figeac un budget de plus de 830 000 €.

Pour toute information sur les dispositifs d'aides aux entreprises, vous pouvez :

- ▶ aller sur le site de la Région : <https://hubentreprendre.laregion.fr/>
- ▶ contacter le service économie du Pôle développement du Grand-Figeac : **Cédric Beaussonie chargé de mission entreprises au 07 70 12 13 61 / 05 65 11 47 51**

FONDS DE SOLIDARITÉ VOLET 2 BIS SUR LE GRAND-FIGEAC



203 entreprises aidées
dans 57 Communes



125 250 € d'aides versées
par le Grand-Figeac
en complément des
417 500€ d'aides versées
par la Région

L'OCCAL, UN FONDS DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES QUI ÉVOLUE

Le fonds régional L'OCCAL est un dispositif de relance destiné à aider les acteurs des **secteurs du tourisme, du commerce et de l'artisanat de proximité.**

Ce dispositif évolue à compter du mois du novembre 2020, dans ce cadre, les nouveaux critères d'intervention sont les suivants :



Élargissement des publics bénéficiaires

- Tous les artisans sont éligibles, au-delà de ceux « recevant du public »
- Tous les commerçants sont éligibles, quelle que soit leur activité
- Ce fonds s'ouvre largement aux secteurs de la culture, de l'événementiel, des lieux de visite patrimoniaux, des activités de loisirs et du sport
- Les activités sous statut de profession libérale et les associations sont éligibles dans les secteurs éligibles à L'OCCAL



Volet 1 : aide à la trésorerie (avances remboursables à taux zéro)

- Plafond unique à 25 K€
- Plusieurs demandes possibles dans la limite du plafond unique
- Base de calcul : besoin de trésorerie prévisionnel intégrant les accompagnements publics et privés obtenus
- Taux d'aide 50 % maximum du besoin de trésorerie
- Plancher de l'aide : 2 K€
- Prolongement du différé de remboursement jusqu'à 24 ou 36 mois
- Sur décision du Comité Départemental d'Engagement, possibilité de dé plafonner le montant d'aide pour les secteurs les plus en difficulté (thermalisme, secteur culturel, événementiel, tourisme social et solidaire, secteur lourdaise, porteurs de projets ayant subi des catastrophes naturelles...)



Volet 2 : aide aux investissements sanitaires et de relance (subventions)

- Éligibilité de l'ensemble des investissements matériels et immatériels sanitaires et de relance (y compris matériels d'occasion)
- Plafond unique à 23 K€ (au lieu de plafonds en fonction du secteur)
- Plusieurs demandes possibles dans la limite du plafond unique
- Pourront être prises en compte les dépenses engagées à compter du 14 mars 2020
- Taux d'intervention maximum : 70% des dépenses éligibles
- Plancher de l'aide : 250 €
- Sur décision du Comité Départemental d'Engagement, possibilité de dé plafonner le montant d'aide pour les secteurs les plus en difficulté



NOUVEAU L'OCCAL loyers

- C'est une aide au paiement du loyer qui concerne les commerces indépendants (jusqu'à 10 salariés). Le commerce doit faire l'objet d'une fermeture administrative sur le second confinement et être redevable d'un loyer pour son local professionnel pendant cette période de fermeture pour le mois de novembre 2020.
- Sont exclus : les loyers dus à un proche, à une collectivité et également les loyers dus à une SCI dont le demandeur ou un proche est actionnaire.

Prolongement de la durée du dispositif

Tacite reconduction tous les 3 mois (à compter du 1^{er} novembre 2020) hors L'OCCAL Loyers

FAB'LAB DU GRAND-FIGEAC

Le Fab'Lab du Grand-Figeac a lancé en septembre dernier sa troisième année de fonctionnement sur le site de l'IUT de Figeac dans le bâtiment « Innovation et Recherche ».

C'est un lieu ouvert à tous les publics où sont mis à disposition toutes sortes d'outils, notamment des machines-outils pilotées par ordinateur.



Entreprises, scolaires, bricoleurs, bidouilleurs professionnels ou amateurs, la fabrication numérique est à votre portée au Fab'Lab du Grand-Figeac !

Les machines numériques accessibles au Fab'Lab sont des imprimantes 3D, un scanner 3D, une découpe laser, une découpe vinyle, une CNC ainsi que du matériel d'atelier et des postes informatiques adaptés à la conception numérique.

Venez découvrir ce lieu où les plus expérimentés aident les débutants, c'est la philosophie d'un Fab'Lab !

Bruno Messin, Fab'Manager, vous y accueille les mardis et les mercredis de 14h à 18h ainsi que pour des journées événementielles d'animations, gratuites et ouvertes à tous.

Dans ce cadre, le Fab'Lab organise des après-midi Repair'Café tous les 2^{es} samedis de chaque mois, ainsi que des événementiels de type ateliers loisirs

créatifs (scrapbooking), ateliers initiation à la maroquinerie, à la reliure...

Tarifs annuels d'adhésion : 30 € pour les adultes, 20 € pour les étudiants et les demandeurs d'emplois et 15 € pour les juniors.

Le Fab'Lab est fermé au public pendant le confinement mais la structure reste active.

Pour vous tenir informés du programme d'animations, vous pouvez vous rendre sur le Facebook @fablabfigeac46 et accéder aux dernières newsletters.

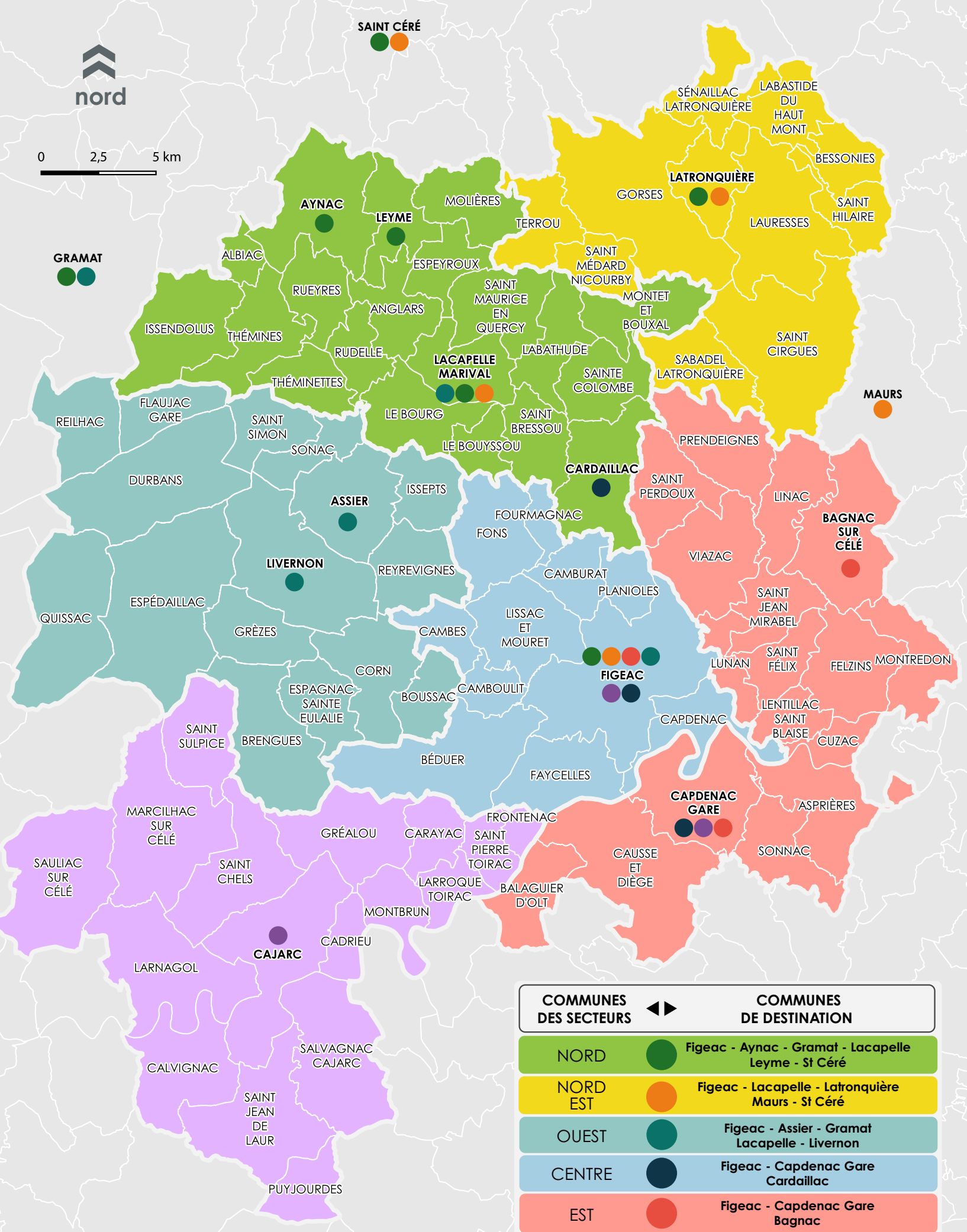
Les personnes désireuses de nous rejoindre peuvent en faire la demande par mail sur fablabfigeac@gmail.com en précisant leurs projets et leurs besoins.

**Contact : Fab'Lab - lieu dit Nayrac FIGEAC
05 65 100 200 / 06 88 52 17 64**





0 2,5 5 km



COMMUNES DES SECTEURS	COMMUNES DE DESTINATION
NORD	Figeac - Aynac - Gramat - Lacapelle Leyme - St Céré
NORD EST	Figeac - Lacapelle - Latronquière Mauris - St Céré
OUEST	Figeac - Assier - Gramat Lacapelle - Livernon
CENTRE	Figeac - Capdenac Gare Cardaillac
EST	Figeac - Capdenac Gare Bagnac
SUD	Figeac - Capdenac Gare Cajarc

LE TRANSPORT À LA DEMANDE FAIT PEAU NEUVE AU 1^{er} JANVIER 2021

Un service élargi et renforcé pour toutes les Communes du territoire

Le service Transport à la Demande (TAD) fonctionne depuis 15 années sur le Grand-Figeac et dessert les Communes à la demande avec, contrairement à des lignes de bus classiques, des véhicules de plus petite taille qui adaptent leurs itinéraires et leurs horaires en fonction des besoins exprimés par les voyageurs.

Une étude du fonctionnement du service existant (analyse des fréquences et des utilisations, évolution des usages...), lancée en 2018, a permis d'évaluer et de quantifier la demande réelle de la population et les besoins en transport des habitants (pour tous les publics potentiels) à l'échelle du Grand-Figeac pour adapter le service.

Ainsi, plusieurs étapes ont été proposées et mises en œuvre progressivement, en cohérence avec les évolutions souhaitées par la Région Occitanie et celles proposées par l'étude. Dès 2019, ont été décidées :

- ▷ L'extension des lignes à toutes les Communes du territoire du Grand-Figeac, en étendant les lignes les plus proches vers les Communes voisines non desservies, sans modifier la structure de l'offre.
- ▷ L'uniformisation des tarifs pour une meilleure lisibilité et égalité du service en proposant un tarif unique sur l'ensemble du territoire : **2 € le trajet, 4 € l'aller-retour.**

Au 1^{er} janvier 2021 la dernière étape sera mise en œuvre : le service s'organisera en 6 secteurs territoriaux pour desservir Figeac et les pôles de proximité de ces secteurs. Ainsi, pour toutes les Communes du Grand-Figeac, il s'agit de :

- ▷ Proposer un trajet vers les pôles de proximité permettant l'accès aux services publics, maisons médicales, marchés de ces pôles
- ▷ Proposer un accès pour tous à Figeac en dehors des horaires déjà établis (marché et mercredi) à tous les services de la Ville
- ▷ Maintenir le principe de la prise en charge à domicile
- ▷ Mettre en place un règlement d'utilisation du service pour engager l'utilisateur (règles de réservation, de prise en charge, définition des horaires et de la souplesse des plages horaires...)
- ▷ Mettre en place un numéro unique de réservation pour tous secteurs confondus

Le principe reste le même, pour chaque secteur des demi-journées sont définies.

Le conducteur vient vous chercher à votre domicile pour vous emmener au bourg le plus proche ou à Figeac, à des arrêts précis et déterminés. Que ce soit pour un rendez-vous médical, vos loisirs, vos achats, vos courses, vos démarches administratives... **la réservation se fait la veille au plus tard à 17h00** par téléphone au numéro unique **05 65 10 02 21** et, d'ici le printemps, il sera possible de réserver en ligne. Le retour à votre domicile est possible dans la même demi-journée.

Des plaquettes sont à votre disposition dans les mairies et des informations détaillées sur le site internet du Grand-Figeac.

Pour plus de renseignements : direction de l'aménagement, 05 65 11 47 61, amenagement.urbanisme@grand-figeac.fr

Ci-dessous, un tableau synthétique des destinations et des plages horaires proposées par le nouveau service du TAD :

		SECTEURS ▶	CENTRE	EST	NORD	NORD-EST	SUD	OUEST
▼ DESTINATIONS / JOUR ▼	Lundi	matin		Figeac	Lacapelle	Latronquièrre		Assier Lacapelle
		après-midi	Figeac		Leyme		Figeac	
	Mardi	matin			Figeac		Cajarc	
		après-midi		Capdenac-Gare		Figeac		Figeac
	Mercredi	matin	Figeac	Bagnac	St Céré	St Céré		Livernon
		après-midi		Figeac	Lacapelle	Figeac		
	Jeudi	matin	Capdenac-Gare		Gramat	Mauris	Figeac	Gramat
		après-midi			Aynac	Lacapelle		
	Vendredi	matin	Cardaillac	Bagnac		Latronquièrre		Figeac
		après-midi			Figeac			Assier Livernon
	Samedi	matin	Figeac	Figeac Capdenac-Gare	Figeac	Figeac	Figeac Capdenac-Gare	Figeac
		après-midi					Cajarc	

J'ACHÈTE LOCAL

en ligne
et près de
chez moi

www.achat-grand-figeac.com

JE SOUTIENS
NOS ARTISANS
COMMERÇANTS

OH
MY
LOT!

WWW.OH-MY-LOT.FR

LE GRAND
FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

06 07 56 28 41
pub.vision@orange.fr

LE GRAND
FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

06 07 56 28 41
pub.vision@orange.fr

LE GRAND
FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

06 07 56 28 41
pub.vision@orange.fr

LE GRAND
FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

06 07 56 28 41
pub.vision@orange.fr

CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE CRÈCHE À CARDAILLAC

Lancement des travaux



L'Association Ballons Rouges gère actuellement la crèche de Cardaillac. Les locaux communaux occupés par ce service au sein de l'école du village, de par leur localisation en étage et leur configuration peu adaptée, ne sont pas accessibles et ne permettent pas de satisfaire aux exigences en matière de fourniture de repas aux enfants et de fonctionnalité.

Le Grand-Figeac assure la construction d'**un nouveau bâtiment, fonctionnel et adapté**. Une mission de maîtrise d'œuvre architecturale a été confiée à l'équipe représentée par Emilie Wattier, mandataire architecte de l'atelier d'architecture ARKIDHEA, pour la conception de ce bâtiment.

Cet équipement majeur, qui rend attractif et dynamique le secteur, sera bâti à proximité immédiate de l'école de Cardaillac.

Aujourd'hui, 15 places sont proposées aux parents ; le nouveau bâtiment permettra d'offrir **18 places à l'ouverture, et 20 à terme**. Les élus communautaires ont choisi de construire un bâtiment avec des exigences environnementales élevées (label Très Haute Performance Énergétique).

Le montant total des travaux d'investissements pour le Grand-Figeac est de 942 000 € HT. La Commune de Cardaillac prend en charge l'aménagement de l'accès à la parcelle (travaux de voirie, réseaux, raccordements) pour un montant de 94 489 € HT.

Pour ce projet, le Grand-Figeac va recevoir des aides de l'État (206 024 €), de la CAF du Lot (183 948 €), de l'Europe (Leader 174 922,54 €), du Département du Lot (104 700 €), et de la Région Occitanie (22 500 €).

Le chantier a démarré le 9 novembre 2020, pour une durée d'1 an. Le nouveau bâtiment devrait ouvrir ses portes fin 2021. Pendant toute la durée des travaux, la crèche actuelle reste en service.



LA NOUVELLE CRÈCHE DE CARDAILLAC EN QUELQUES CHIFFRES

- **18 à 20 places**
- coût des travaux : **942 000€ HT**
- durée du chantier : **1 an** à partir de novembre 2020

DIAGNOSTIC DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Appréhender les dynamiques pour préparer l'avenir

Le Grand-Figeac s'est engagé dans son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) l'an dernier et la première étape, le diagnostic, a été présentée aux habitants en décembre 2019, avec six réunions publiques réparties sur le territoire.

Le diagnostic est une **phase essentielle** dans l'élaboration du PLUi car il **permet de faire émerger les forces et les faiblesses du territoire** : les richesses à préserver, les contraintes à surmonter, les opportunités à saisir...

La méthodologie qui a prévalu est celle d'un travail d'immersion et d'analyse collective permettant de jeter les bases d'un premier état des lieux dynamique, qui est ensuite discuté, amendé, affûté, précisé au fil des échanges avec la Collectivité, les Communes, ses partenaires et les habitants, jusqu'à devenir le diagnostic partagé par tous sur lequel pourra se fonder le projet de territoire.

Ce travail a conduit à une approche problématisée pour éviter « l'effet catalogue » et permettant de traiter de l'ensemble des thématiques du PLUi dans le cadre d'une approche dynamique et croisée des enjeux du territoire.

Les réunions publiques ont été l'occasion de présenter aux administrés les éléments-clés du diagnostic et d'échanger sur cet état des lieux, en répondant aux questions et en relevant les remarques des participants.



Quelques chiffres-clés

- Un territoire composé de **92 Communes** (86 dans le Lot et 6 dans l'Aveyron) et d'une superficie de 1 286 km²
- **45 100 habitants** (estimation population 2020, à partir des données INSEE 2017) ; + 6,1% entre 1999 et 2020
- 17 495 habitants sur le pôle Figeac/Capdenac-Gare (36% de la population) et 59 Communes de moins de 300 habitants
- **150 nouveaux logements par an depuis 2014**
- 6,1% de chômage (été 2020) contre 10,3% à l'échelle régionale
- **Industrie : 25,8% des emplois du territoire**, 168 emplois supplémentaires entre 2007 et 2017
- 500 000 visiteurs par an
- 1 hectare d'espace agricole ou naturel consommé par semaine en moyenne entre 2008 et 2018

Ces données ont été consolidées avant la crise de la COVID19

Le Grand-Figeac : un territoire à l'écart des grands espaces métropolitains mais dynamique et attractif

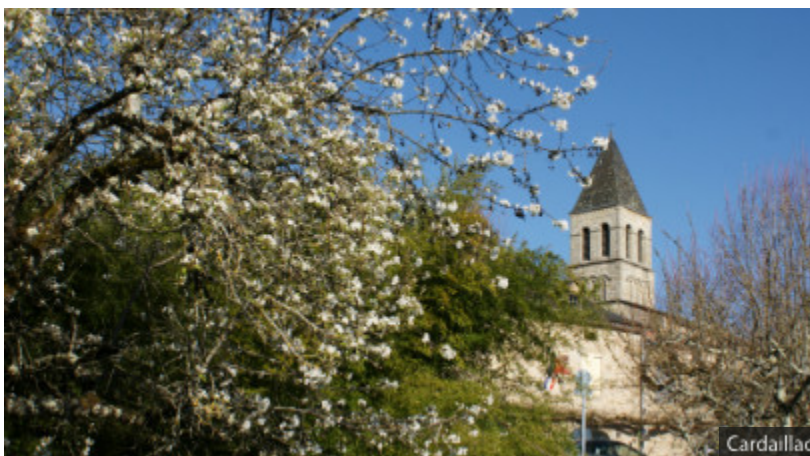
- ▶ Un territoire articulé autour d'un pôle majeur d'activités et d'emploi (Figeac/Capdenac le Haut/Capdenac-Gare) avec une forte présence de l'industrie et des activités pourvoyeuses d'emplois pour l'ensemble du territoire
- ▶ Un bassin d'emploi dynamique grâce également à un tissu de petites entreprises, notamment dans le commerce et l'artisanat ; un tiers des emplois dans le secteur tertiaire
- ▶ Le tourisme, une activité importante sur le territoire, et qui repose sur la richesse du patrimoine et les activités autour du sport et de la nature
- ▶ Une position historique de carrefour routier et ferroviaire mais une accessibilité relative (temps de parcours relativement longs pour accéder aux grandes villes voisines, enclavement plus important du Haut-Ségala...)
- ▶ Une attractivité démographique et résidentielle avec une augmentation du nombre d'habitants constatée plutôt dans les Communes périurbaines et rurales
- ▶ Une consommation des espaces agricoles et naturels plus marquée sur le pôle urbain Figeac/Capdenac-Gare et les Communes voisines connaissant un développement résidentiel important

Un territoire au cœur des transitions

- ▶ Une fragilisation de certains centres-bourgs (diminution de la population, vacance de l'habitat et des locaux commerciaux...) ; mais de nombreuses actions engagées ou à venir de redynamisation pour redonner de l'attractivité à ces polarités : opérations « Cœur de Villages », « Action Cœur de Ville » (à Figeac)...
- ▶ Une offre en logements en inadéquation avec une demande qui évolue : un parc existant composé en très grande partie de grandes maisons individuelles, peu de logements locatifs en dehors de Figeac et de Capdenac-Gare et un parc vacant relativement important dans certaines communes
- ▶ Une transition énergétique amorcée avec des objectifs portés par le Grand-Figeac à travers le Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET) : développement des énergies renouvelables (notamment le solaire photovoltaïque), rénovation et de performance énergétique du bâti, réduction des gaz à effet de serre...

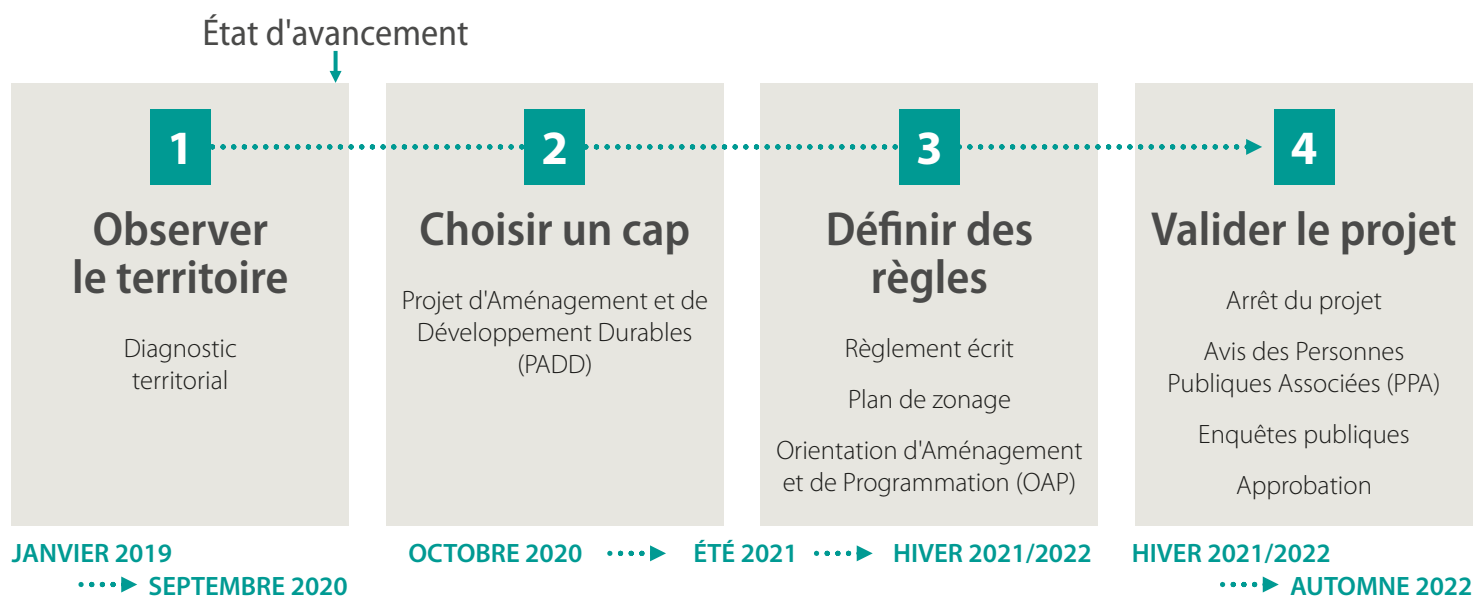
Une mosaïque de patrimoines

- ▶ Un territoire aux identités paysagères multiples, façonnées au cours des siècles par la nature et les hommes : le Ségala, le Limargue, le Causse et les vallées du Lot et du Célé
- ▶ Un socle naturel vecteur de risques : inondations, gonflement-retrait d'argiles, mouvements de terrain, feux de forêts...
- ▶ Un patrimoine bâti et architectural riche : villes et villages médiévaux dont le centre historique protégé de Figeac, chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle, patrimoine rural et vernaculaire (granges, murets de pierres sèches, cazelles...), préhistorique et de l'âge industriel
- ▶ Une richesse environnementale fragile à travers de nombreux écosystèmes constituant des habitats propices au développement d'espèces animales mais dont l'intégrité est menacée par l'activité humaine
- ▶ Une ressource en eau plus vulnérable dans un contexte de changement climatique (risques de pollutions liés aux usages domestiques, industriels et agricoles, prélèvements en irrigation et en eau potable...)



Les étapes à venir

Du diagnostic au Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) : une série d'ateliers pour travailler dans les Communes sur le projet politique du PLUi.



Calendrier indicatif susceptible d'évoluer au cours de la procédure

Pour en savoir plus et suivre le PLUi tout au long de son élaboration

- ▶ consultez le site dédié www.plui-grandfigeac.fr
- ▶ contactez le service Planification.amenagement.urbanisme@grand-figeac.fr

DÉCOUVREZ L'ASTROMOBILE !

Nouvelle bibliothèque itinérante du Grand-Figeac



Une petite maison grise et rouge sillonne nos campagnes sur ses deux roues, tirée par une voiture des services culturels. Sur ses flancs, on peut lire « l'Astrolabe part en livre ».

Arrivée à bon port, dans la cour d'une école, au bord du Célé ou sur la place du village, voilà qu'elle s'installe : elle s'ouvre et se déploie pour laisser apparaître des étagères de BD, albums, magazines, courtes nouvelles et beaux livres ; elle se pare de hamacs jaunes et blancs qui attisent la curiosité du passant et invitent le promeneur à la lecture... parfois, un comédien en sort et le spectacle commence.

C'est l'Astromobile : la nouvelle bibliothèque itinérante du Grand-Figeac, conçue sur-mesure par l'association Les Z'ambules, **petit prototype capable de faire naître une bibliothèque là où il n'y en a pas et de créer des espaces d'animations partout sur notre territoire.**

Pendant l'été, elle s'associe à d'autres manifestations pour promouvoir notre patrimoine local et accompagner les événements festifs ; pendant l'hiver, elle va à la rencontre des jeunes et des personnes âgées dans les écoles ou les maisons de retraite pour **tisser du lien et apporter des livres quand ce n'est pas possible de venir les chercher dans une médiathèque du réseau.**

Vous ne la connaissez pas encore ? Elle sera bientôt en tournée tout près de chez vous !

Les dates de sorties de l'Astromobile seront disponibles sur le site www.astrolabe-grand-figeac.fr dès que le contexte sanitaire le permettra.

ASSISES DE LA CULTURE DU GRAND-FIGEAC

Faisons culture ensemble !

Depuis son origine, le Grand-Figeac a fait le choix de conduire une action pour la culture jugée par beaucoup comme exemplaire. Celle-ci s'est traduite par de nombreuses réalisations : la modernisation des médiathèques et leur fonctionnement en réseau, celle des écoles de musique intercommunales, des salles de spectacle de Théminettes, Leyme et Latronquière ; la transformation du centre culturel avec la création de l'Astrolabe, le développement des activités éducatives, la labellisation Pays d'art & d'histoire, le soutien pluriannuel apporté aux programmations et festivals portés par les associations culturelles...

Fort de ces acquis et dans une volonté de développement, le **Grand-Figeac souhaite mener une réflexion ouverte sur le devenir de sa politique culturelle.** Il s'agit à la fois de réinterroger

l'action du Grand-Figeac au regard des enjeux de notre société et de notre territoire et d'assurer la prise en compte pleine et entière de la culture dans toutes les dimensions de l'action publique : économie, emploi, tourisme, environnement, éducation, citoyenneté et action sociale.

Ces premières Assises associeront l'ensemble des acteurs qui font culture (élus, professionnels, associations, bénévoles...) ainsi que les usagers et habitants. Elles seront conduites dans les mois qui viennent sous forme de séminaires et d'ateliers (dans un calendrier qui devra s'adapter aux contraintes sanitaires). Leurs conclusions donneront lieu à l'édition d'Actes fixant les orientations pour la culture pour les années à venir. **Faisons culture ensemble !**

PARCOURS DÉCOUVERTE DES MÉTIERS DU LIVRE



Initié en 2018, le Parcours découverte des métiers du livre est un programme d'actions de médiation et de découverte des métiers de la chaîne du livre auprès d'un public jeune, en lien avec les acteurs professionnels et bénévoles du territoire.

Consacré d'abord aux lycéens, le projet a été construit dans un groupe de travail interprofessionnel réuni sous le nom « Acteurs du livre » : bibliothécaires, libraires, professeurs documentalistes et bénévoles d'associations dédiées à la promotion de la littérature sur notre territoire apprennent à se connaître et conçoivent ensemble des actions de sensibilisation et de promotion du livre et de la lecture.

Le Parcours se déroule en trois temps :

- un atelier pratique de découverte de plusieurs aspects du métier de bibliothécaire à la médiathèque de Figeac : l'acquisition de collections, l'animation, la restauration de fonds ancien et la communication. Une classe de première du lycée Champollion sera accueillie en 2020 par les bibliothécaires en charge des ateliers, qui conduiront à des propositions graphiques et d'animation pour la Nuit de la lecture en janvier 2021 et à l'achat d'une sélection d'ouvrages pour la médiathèque.
- une journée organisée à Toulouse avec des enseignants de l'Université Jean Jaurès (DUT métiers du livre) pour assister à un cours magistral et rencontrer les étudiants. L'après-midi à Toulouse doit permettre de découvrir les grandes librairies et les bibliothèques universitaire et municipale.
- la rencontre d'un auteur, d'un illustrateur, d'un traducteur ou d'un éditeur. Cette année, l'auteure et traductrice accueillie grâce à l'association Lire à Figeac est Valérie Zenatti.

D'autres actions parsèment ce chemin de découverte : une exposition « Pour faire un livre », des éditions du Larzac, présentée à la médiathèque de Figeac ; des temps de rencontre avec la presse ; des restitutions sur les réseaux sociaux et en direct auprès des collégiens de 3^e, qui s'appêtent à passer au lycée.

L'objectif est de **sensibiliser les jeunes aux différents métiers du livre** pour qu'ils puissent mieux les appréhender et préciser leur projet professionnel de manière concrète et éclairée. **Plus globalement, ce type d'actions doit permettre de valoriser toute la filière et la chaîne du livre sur le territoire.**

ITINÉRAIRE ARTISTIQUE #DÉCONNECTÉS ?

De décembre 2020 à avril 2021

Sommes-nous vraiment connectés ? Les uns aux autres ? À notre environnement immédiat, naturel, social, économique ?

Accompagnés par l'Astrolabe Grand-Figeac, plusieurs jeunes investigateurs, issus des Espaces Jeunes du Grand-Figeac, du collège et lycée Jeanne d'Arc de Figeac et de Bagnac-sur-Célé, se proposent de **nous permettre d'y voir plus clair sur ces nouvelles technologies omniprésentes dans nos quotidiens.**

Après des temps de débat, de brainstorming collectif et de mise en situation, enrichis par des films, des conférences et les spectacles *Soon* de la Cie Club Dramatique (le 7 avril 2021 à 19h à l'Espace Jeunes à Figeac) et *Ersatz* de la Cie Aïe Aïe Aïe (le 11 avril 2021 à 16h à la salle Atmosphère à Capdenac-Gare) ; ils nous présentent en vidéo, ces objets de demain.

Venez à l'Astrolabe Grand-Figeac assister à cette **grande soirée de restitution en avril 2021** (date et horaire à définir), rythmée par la projection des tutoriels-vidéo et animée par un invité prestigieux, spécialiste du numérique !

Ce projet est mené en partenariat avec les Espaces Jeunes du Grand-Figeac, Carrefour des Sciences et des Arts et la CAF du Lot.

Contact : Direction des affaires culturelles, 05 65 34 24 78



LE GRAND-FIGEAC ÉQUIPE SES E.R.P.^(*) DE DÉFIBRILLATEURS

Au-delà de l'obligation légale, un enjeu de santé publique

Dans le cadre du décret du 19 décembre 2018, pris par le Ministère des Solidarités et de la Santé, l'Etat impose l'installation de défibrillateurs automatisés externes (DAE) dans tous les établissements recevant du public d'ici le 31 décembre 2021. Une obligation qui s'applique également aux collectivités locales pour les équipements qui relèvent de leur compétence.



Sur le territoire du Grand-Figeac, **44 E.R.P. sont concernés** : crèches, piscines, stades, écoles de musique, bibliothèques, cinémas, espaces jeunes, offices de tourisme, etc.

Le déploiement a débuté en 2016 et se poursuivra jusqu'à fin 2021. À **ce jour, 31 défibrillateurs (DAE) ont été installés et 8 le seront en 2021**. Lorsque deux ERP se trouvent à proximité, un seul appareil est mis en place et mutualisé. Exemple : à Figeac, le chenil et le bâtiment du service de collecte des ordures ménagères.

La priorité a été donnée aux crèches, aux équipements sportifs et ensuite aux établissements les plus fréquentés^(**).

Un investissement conséquent pour le Grand-Figeac, compte tenu qu'un défibrillateur coûte 1 300 € TTC. L'installation et la maintenance sont assurées par les services techniques du Grand-Figeac.

Dans le même temps, **les agents du Grand-Figeac ont suivi une formation** dans le cadre d'un partenariat avec le Centre de Secours et d'Incendie de Figeac : PSC1 (*Prévention et Secours Civiques niveau 1*), SSIAP (*Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes*) ou « Gestes qui sauvent », des formations dispensées par un agent de la collectivité également sapeur-pompier volontaire. L'occasion d'apprendre les bons réflexes pour mettre le public en sécurité ou porter secours à une personne en cas d'incident.

Rappelons que **ces appareils, situés pour la grande majorité à l'extérieur, sont accessibles à tous** et peuvent être utilisés par une personne non formée. Entièrement automatisés, ils peuvent permettre de sauver une vie en attendant l'arrivée des secours. C'est primordial quand on sait qu'en cas d'arrêt cardiaque, chaque minute compte.

(*) Etablissements Recevant du Public

(**) L'Office intercommunal du Sport est doté d'un défibrillateur mobile mis à la disposition des clubs qui le souhaitent lors de leurs déplacements à l'extérieur.



LA MAISON DES SERVICES AU PUBLIC DU HAUT-SEGALA DEVIENT « FRANCE SERVICES »

Forte de ses quatre années sous le label « MSAP », la Maison de Services Au Public de Latronquière, gérée par la Communauté de Communes Grand-Figeac, a obtenu le label France Services le 1^{er} octobre 2020.

Changement de nom pour un renforcement de la qualité des services :

- **un socle de 9 opérateurs** partenaires obligatoires : CAF, CPAM, CARSAT, MSA, La Poste, Pôle Emploi, les Ministères des Finances publiques, de l'Intérieur et le nouveau le Ministère de la Justice.
- **4 agents formés** : Hélène, Maryline, Aline et Béatrice sont prêtes à vous accueillir, vous informer, vous accompagner dans vos démarches administratives et numériques (retraite, carte grise, permis de conduire, prime d'activité, CAF, MSA, ameli, CPAM...).
- vous avez besoin d'**une connexion internet**, d'**un bureau pour travailler** : un ordinateur scan imprimante en accès libre ainsi qu'**un espace de télétravail-coworking** sont mis à votre disposition.
- des **permanences de vos interlocuteurs locaux** : Communauté de Communes, assistante sociale et services sociaux du Département, conseillers de la Chambre d'Agriculture, MSA, Lot Aide à Domicile, Association Ségala-Limargue (ASL), conciliateur de justice, agent du PIG Habitat (aide à la rénovation de l'habitat) et ponctuellement agent des impôts.

Prochainement : permanences de la Gendarmerie, le vendredi matin toutes les deux semaines, vous pourrez prendre rendez-vous auprès d'un agent de la gendarmerie.

L'espace France Services de Latronquière vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 16h. Il se situe rue du Foirail à Latronquière. N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 05 65 11 61 97 ou par mail à msap.hautsegala@grand-figeac.fr

Votre espace France Services reste ouvert sur rendez-vous pendant la crise sanitaire





DIRECTION GÉNÉRALE

Léa Boller, chargée de mission affaires juridiques

Depuis le 1^{er} juillet 2020, Léa Boller complète l'équipe de la Direction Générale des Services du Grand-Figeac au poste de chargée de mission affaires juridiques.

Ses missions sont centrées sur le suivi des marchés publics, des contrats d'assurance et des dossiers juridiques de la collectivité.

Titulaire d'un Master 2 en droit des collectivités territoriales, Léa Boller a effectué plusieurs stages au sein du département Affaires Juridiques du Conseil Départemental du Cantal durant ses études. Des expériences qui ont conforté son intérêt pour le service public et tout ce qui touche à l'intérêt général. Elle a ensuite saisi une opportunité professionnelle et travaillé durant six mois au sein de l'entreprise Figeac Aéro, en tant que déclarante en douanes.

Installée dans le Lot depuis une quinzaine d'années, elle a choisi de poser sa candidature auprès du Grand-Figeac : « *Le profil de ce poste correspondait pleinement à ma formation. Il offre des missions très diversifiées tout en restant évolutif.* »



SERVICES TECHNIQUES

Romain Bories, technicien de voirie

Depuis le 26 octobre 2020, Romain Bories a rejoint les rangs du Grand-Figeac au sein de la Direction des services techniques. Basé sur le site de Lacapelle-Marival, il occupe le poste de technicien voirie.

Son rayon d'action : les secteurs Est et Nord-Est, soit un total de 27 Communes. Ses missions vont du suivi des chantiers voirie et éclairage public à l'élaboration des devis et budgets, en passant par les relations avec les Maires et les entreprises mandatées pour la réalisation des travaux.

Titulaire d'un BTS Travaux Publics et d'une Licence en gestion des travaux et encadrement de chantier, Romain Bories a déjà travaillé au sein de deux entreprises locales de travaux publics : la SAT (Lissac-et-Mouret) en tant qu'assistant chef de chantier et l'entreprise Gabrielle (Gramat) comme chef de chantier. Des expériences professionnelles de terrain qui lui seront utiles dans le cadre de son nouveau poste au sein du Grand-Figeac.

« *Je suis natif d'Issepts et très attaché à mon territoire. J'ai candidaté sur ce poste qui allie travail de terrain et de bureau car j'avais envie de mettre davantage à profit les compétences acquises durant mes études.* »

TRIBUNE LIBRE

Adapter les villes et les villages du Grand-Figeac au vieillissement

Si vieillir chez soi représente un désir fort des personnes âgées, c'est aussi une des priorités des politiques publiques. Cette priorité nous demande de repenser de façon globale le « chez soi » qui doit être défini comme un système d'espace comprenant le logement, les espaces collectifs et les espaces publics pour garantir une plus grande autonomie.

Dans ce cadre, les infrastructures piétonnes doivent faciliter les déplacements. A Figeac par exemple, l'aménagement de la place Champollion n'a pas pris en compte les déplacements des personnes en manque d'autonomie et les marches inégales sont responsables de bons nombres de chutes. Si les zones piétonnes sont favorables au déplacement des personnes âgées, je métonne de l'intérêt uniquement commercial porté par la mairie à l'expérimentation figeacoise alors que la première préoccupation pointée par les usagers figeacois ou usagers issus du Grand-Figeac est l'insécurité de la ville pour les piétons.

Il faut repenser les enjeux d'accessibilité au centre-ville au cœur de chaque village par tous les piétons quel que soit leur âge et leur autonomie.

Christine DELESTRE
Figeac

Maintien de l'emploi et des compétences au local

Dire que la situation de l'emploi sur le territoire est préoccupante relève du pléonasm. L'impact des baisses d'activité des avionneurs sur l'industrie Figeacoise est lourd de conséquences. Arrêts des CDD et contrats intérimaires, licenciements et fermetures d'entreprises dans la sous-traitance, Plan de Suppression d'Emploi de Figeac Aéro dès Mai 2021 avec 320 emplois supprimés. Les conséquences seront dramatiques sur les emplois induits et vont renforcer les difficultés des artisans et commerçants.

L'effort doit donc porter sur le maintien des emplois et des compétences. Activité partielle de longue durée, réduction du temps de travail, retraite anticipée... tous les outils à disposition doivent être mobilisés.

Plus que jamais, la Communauté de Communes a un rôle important à jouer au niveau économique avec des arbitrages budgétaires privilégiant les investissements ayant un fort effet de levier. Le Plan Local de l'Habitat peut, par exemple, accélérer la rénovation énergétique des logements. Elle doit aussi inciter à privilégier le local en facilitant la connaissance par les entreprises de ce qui existe sur notre bassin d'emplois.

Pascal JANOT
Figeac

Diversification des activités et secteurs d'avenir

Les entreprises doivent être accompagnées pour se (re)positionner sur des projets d'avenir permettant d'accroître la résilience de notre territoire et sa diversification. Notre histoire industrielle, la qualité de nos infrastructures et de nos outils de production, autant d'atouts à mobiliser pour nous permettre, demain, de participer aux transitions énergétiques indispensables à la planète (énergie du vent et de la mer, ferroviaire...), à la valorisation des déchets (copeaux, huile usagées...), à la relocalisation des productions (agriculture, produits manufacturés...).

Des instances, comme le Comité de pilotage Aéro, doivent favoriser un travail collaboratif avec tous les corps intermédiaires pour trouver des solutions collectives dans l'intérêt du territoire.

Le Grand Figeac a un rôle central à jouer : mise en relation des différents acteurs, mobilisation des partenariats résultant de l'engagement massif de ces dernières années auprès de l'industrie ou encore mise à disposition d'ingénierie pour le montage des dossiers permettant de répondre aux appels d'offre nationaux (lancés dans le cadre du plan de relance).

Patricia GONTIER
Figeac

Le Climat comme priorité

En ces temps sanitaires perturbés, il est plus que jamais nécessaire de se préoccuper du climat, de l'air et de l'environnement.

Le Grand-Figeac, précurseur, s'est emparé de ces enjeux. Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) a été adopté en décembre 2019 avec pour objectifs à 2050 : -50% de consommation d'énergie, + 62% de production d'énergies renouvelables (EnR), la réduction des gaz à effet de serre, la préservation de la qualité de l'air et de l'eau.

A travers une approche globale et transversale (habitat, urbanisme, transport, économie, agriculture...), il vise un objectif auquel nous aspirons tous : la qualité de vie sur notre territoire pour nous et les générations futures.

La 1ère action lancée est la coordination de l'équipement de centrales solaires photovoltaïques sur les bâtiments publics de 30 Communes du Grand-Figeac.

Si l'enjeu est planétaire, les leviers sont locaux grâce aux différents plans et programmes portés par le Grand Figeac : rénovation énergétique, production d'EnR, PLUI, PAT. L'EPCI a ainsi un rôle fédérateur pour favoriser la transition énergétique et écologique indispensable aujourd'hui et pour demain. Collectivement nous allons plus loin.

Nathalie MASBOU
Gréalou

LIBRE EXPRESSION DES ÉLUS MINORITAIRES

Bienveillance

Devant ce 2^e confinement, nombreux sont ceux qui y voient une altération de nos libertés ou autres manipulations gouvernementales.

Mais enfin comment faire face à cette pandémie qui nous tue ? Que deviennent les mots comme solidarité ou encore compassion ?

C'est en ces moments de fragilités et de doutes que nous devons nous soutenir, aller de l'avant, protéger et accompagner les plus faibles.

Ces mots sont toujours d'actualité, mais malheureusement noyés dans le flot incessant des insanités postées sur les réseaux sociaux ou autres informations non vérifiées et partisans qui altèrent notre perception des choses.

Plutôt que de dénoncer, vilipender, accabler ou encore chercher des responsables où il n'y en a pas, demandons-nous : mais que puis-je faire pour améliorer les choses ?

Recentrons nous sur l'essentiel : la bienveillance !

Philippe BROUQUI
Figeac

Une seule stratégie vous manque et...

L'art de planifier et de coordonner un ensemble d'opérations en vue d'atteindre un objectif. Telle est la définition du mot stratégie. Voilà exactement ce qu'il manque actuellement à notre territoire, autrement dit une vision claire d'où l'on va et comment y parvenir. La Chambre régionale des comptes elle-même pointe du doigt dans son rapport consacré au Grand Figeac les lacunes et les nombreux axes d'amélioration à mener dans ce domaine. Elle va jusqu'à s'interroger sur l'absence de projet communautaire.

Au lieu de proposer systématiquement des Conseils communautaires correspondant à une énumération de points sans rapport les uns avec les autres même s'il est nécessaire de les traiter, ne pourrait-on pas envisager une réunion dédiée à une thématique précise, à un sujet nécessitant un vrai débat de fond ? Même le Plan climat-air-énergie territorial malgré son importance n'en a pas fait l'objet !

Par ailleurs, démultiplier les commissions n'a d'intérêt que si on leur attribue un réel pouvoir. Travailler sur la seule gouvernance n'est pas gouverner.

Philippe LANDREIN
Figeac

Les circonstances sanitaires nous ralentissent. Nouvellement élu de la Majorité Présidentielle LREM à Figeac, je découvre le fonctionnement du Grand Figeac de l'intérieur, appréciant les présentations faites depuis les élections. Cependant, je formule ici le souhait que nous ne perdions pas plus de temps en formalités. La situation économique nous rappelle à l'ordre chaque jour. Les mesures exceptionnelles de soutien mises en œuvre au niveau national, régional, local ne doivent pas occulter la nécessité d'agir dès maintenant, sur le court terme – Il faut tenir ! – ET avec une vision de long terme pour diversifier nos activités économiques à l'échelle du territoire. Travaillons aux dispositifs facilitant l'installation de nouveaux agriculteurs en maraichage, verger et élevage afin de rendre les circuits courts réels ! Travaillons aux dispositifs nécessaires à l'ancrage et la pérennité des TPE et artisans de notre territoire ! Travaillons aux dispositifs nécessaires à l'installation de nouvelles activités, dans le numérique ou l'innovation technologique par exemple. Travaillons au déploiement du Plan de Relance de l'économie du Gouvernement, sur notre territoire !

Pascal RENAUD
Figeac

LE GRAND FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

06 07 56 28 41

pub.vision@orange.fr

LE GRAND FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

06 07 56 28 41

pub.vision@orange.fr

LE GRAND FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

06 07 56 28 41

pub.vision@orange.fr

LE GRAND FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

06 07 56 28 41

pub.vision@orange.fr

LE GRAND FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

06 07 56 28 41

pub.vision@orange.fr

LE GRAND FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

06 07 56 28 41

pub.vision@orange.fr

LE GRAND FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

06 07 56 28 41

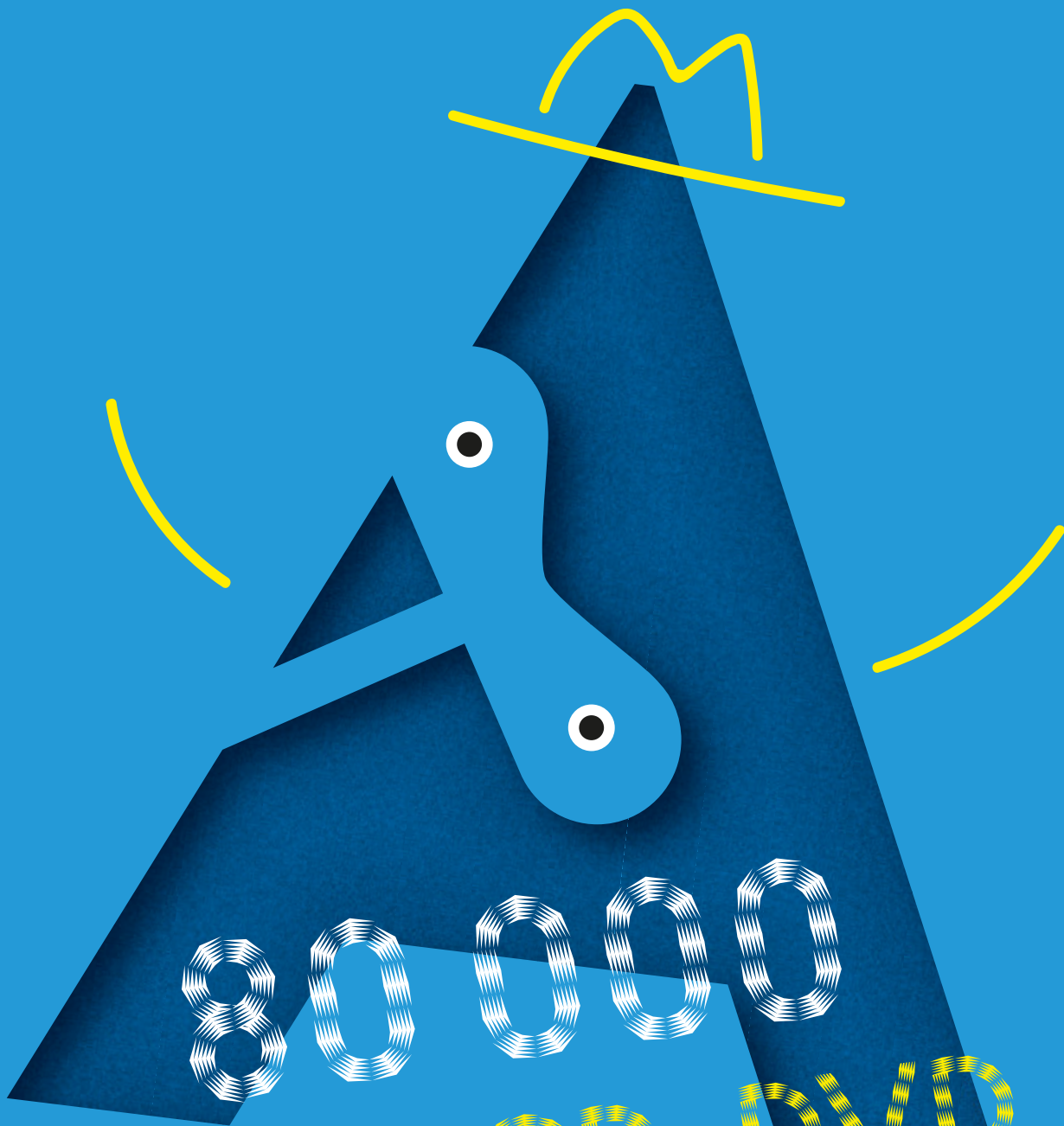
pub.vision@orange.fr

LE GRAND FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

06 07 56 28 41

pub.vision@orange.fr



80 000

LIVRES, CD, DVD...

N'attendent que vous!*



*Service de « culture à emporter »
proposé par les médiathèques du Grand-Figeac*

05 65 34 66 77 • astrolabe-grand-figeac.fr

GRAND
FIGEAC terre
d'avenir



LOT
LE DÉPARTEMENT

